

## Priorisation des zones à restaurer et chantiers de restauration

### Stratégie à laquelle cette action contribue

**Stratégie 2: Intervention humaine permettant la replantation d'espèces ayant des problèmes de régénération**  
**Stratégie 3: Stratégie de réhabilitation concertée des milieux dégradés**

### Description de l'action

Au-delà de la protection des milieux naturels existants, la restauration des zones de milieux dégradés est une condition *sine qua non* à la préservation d'habitats exceptionnels sur le long terme. Par ailleurs, la restauration permet de lutter efficacement et durablement contre l'envahissement exotique, en rétablissant l'équilibre des écosystèmes et la continuité des milieux.

- **Objectifs**

Cette action, dont l'objectif final est **l'augmentation de la surface en forêt indigène de basse altitude**, comporte deux sous-objectifs :

- Prioriser et choisir les zones à restaurer dans les prochaines années ;
- Mettre en œuvre les chantiers de restauration.

- **Etapas de l'action**

Afin de mettre en œuvre cette action de restauration des milieux, il convient de dérouler successivement les étapes suivantes.

- **Prioriser les parcelles à restaurer :**

1. Cartographie des milieux de Mare Longue et de leur état de conservation
2. Priorisation des zones à restaurer
3. Choix d'un ou deux sites pour l'implantation d'espèces indigènes en danger d'extinction et ayant des problèmes de régénération en mars 2021 par le projet ESPECES
4. Choix de deux sites pour la restauration de 3 ha de 2021 à 2022 par le projet ECOFORRUN

- **Mettre en œuvre les chantiers de restauration :**

1. Elaboration d'un plan de suivi de l'efficacité des actions de restauration : indicateurs, objectifs
2. Nettoyage de la parcelle du projet ESPECES, plantation des espèces indigènes en danger d'extinction et ayant des problèmes de régénération et entretien de la parcelle
3. Nettoyage des parcelles du projet ECOFORRUN, plantation des espèces indigènes et entretien des parcelles
4. Suivi des actions de restauration par les indicateurs établis : régénération, strate herbacée...

### Projets existants en lien avec cette action

De nombreux projets existent sur le territoire sur la thématique de la restauration, dont certains ont utilisé/utiliseront le site de Mare Longue :

- **Projet EESPECES:** 2 sites prévus sur Mare Longue pour plantations d'indigènes
- **Projet Mascarine In situ:** sur espèces rares
- **Projet ECOFORRUN :** Développement de méthodes innovantes et d'itinéraires techniques pour soutenir les actions de restauration ECOlogique des FORêts de bois de couleur du Sud-Est de La RÉUNION.
- **ECODOM3E (Feder, PNR):** Suivi de l'efficacité de la restauration

- **Projet DIVINES:** méthodologies standardisées sur régénération (guide plantules), et autres compartiments indicateurs (insectes, sol, bryophytes...)
- **Plan 1 million d'arbres (PUMA)** : Département de La Réunion

### Partenaires participants à cette action et leur contribution

Structure	Personne référente	Contribution à cette action (Rôle, tâches)	Moyens alloués par structure (ETP, €)
PNR	Emilie CAZAL, Sarah Roussel, Thomas Hermann, chargés de mission ECCODOM, Secteur Sud	<b>Pilotage de l'action</b> Priorisation et suivi des actions de restauration	
ONF	Gilles Huot Marchand et Pascal Arnould Julien Triolo	Replantation des parcelles en étude Suivi des actions de restauration Plans d'aménagements forestiers (2020-2032)	
Cirad	Eric Rivière	Soutien germination des espèces indigènes et endémiques	
UR	Dominique Strasberg + post doc ECOFORRUN	Supervision de la restauration de 3 ha (projet ECOFFORUN) Semis direct	
CBNM	Frédéric Picot & Dominique Oudin	Appui technique sur espèces rares et menacées	
Département Réunion	Yann Fontaine	Coordination du projet 1 Million d'arbres	

### Planning pour la réalisation de l'action

Durée estimée de l'action :	10 ans
Temporalité prévue (Dates) :	2021-2031

### Objectif de l'action

Objectif chiffré et daté	D'ici 2030, 6 ha de forêt indigène de basse altitude ont été restaurés
--------------------------	--

### Indicateurs de suivi de l'action (en cohérence avec l'objectif)

Indicateur 1	Surfaces restaurées en m2
Indicateur 2	Ratio exotiques/indigènes améliorés sur les parcelles de restauration